

Objet : Votre prétendu rapport d'audit

Monsieur,

J'ai suivi avec consternation sur les ondes de votre radio "CIS" le point de presse que vous avez donné au siège de la Fédération Guinéenne de Football le Vendredi 13 dernier ; point de presse au cours duquel vous m'avez accusé de malversations des ressources de l'institution portant sur "des millions d'euros et de dollars" à travers un audit commandité par la FIFA selon vous.

Des chiffres inventés et qui n'existent que dans l'imaginaire de celui qui les a prononcés. Contrairement à vos propos, ces auditeurs qui ne viennent ni de Côte d'Ivoire encore moins de France, sont vos voisins de la cité chemin de fer et qui sont des Guinéens que vous connaissez bien, avec qui vous entretenez des relations d'affaires.

Cette désignation de ce cabinet par vous tout seul, sans appel d'offres comme le voudrait la loi pour tout marché dépassant les 50 Millions, engendre des conflits d'intérêts prévus par le code d'éthique de la FIFA. Ce service payé à près de 700 Millions (plus de 70 000 dollars) pour juste un mois de travail, afin d'obtenir d'eux un support pour régler des comptes d'adversaires qui vous empêchent de dormir, à juste raison, constitue une corruption déguisée, au regard des 40 Millions annuels que l'auditeur statutaire, le cabinet Lombonna perçoit. C'est cela la mal-gouvernance.

Je serais incriminé dans ledit rapport d'audit pour lequel je n'ai pas été sollicité pour quelconque rapprochement comme le voudrait la méthode, dont j'ignore l'existence à ce jour. Votre communiqué signé en date du 25 Août dont copie ci-jointe mentionne « **les travaux de cet rapport d'audit se sont déroulés dans les procédures prévues par la loi et toutes les personnes citées ou concernées ont été écoutées et informées dans les délais requis** ». Une pure utopie. Mais on peut aisément imaginer qu'il aurait été commandité solitairement, et orienté pour abattre de personnes ciblées, opposées à la gestion catastrophique actuelle de notre football :

- Championnat sans engouement dont le champion (le Horoya du même Antonio) a été désigné avec 7 matches en retard ;
- votre club, pour lequel les 13 autres de la ligue 1 n'existent que pour l'accompagner ;
- les résultats de ses matches sont connus d'avance ; les arbitres et tous les autres officiels étant à votre solde, à travers des véhicules et autres avantages que vous leur distribuez moyennant des faveurs ;
- de par la corruption à outrance dont vous êtes le maître d'œuvre, vous avez gangrené notre football ;

- notre équipe nationale se fait battre par la Libye qui n'a pas de championnat et en dehors de son territoire, sans son public ;
- la Tunisie nous humilie à Conakry, 4-1 ;
- les Camerounaises crucifient nos filles 9- 0, chez nous. Vous signez forfait pour le retour avec ses conséquences ;
- la RDC nous bat à Conakry, 2-1 ;
- les U-17 sont éliminés en phase de poule avec 2 défaites, 1 match nul, 8 buts encaissés pour 4 marqués.
- Durant toutes les campagnes de ces jeunes garçons (éliminatoires CAN de leur catégorie, phase finale au Gabon, coupe du monde Inde), vous ne vous êtes jamais déplacé, même une seule fois, pour les encourager ;
- Il est où le championnat intégral que vous avez promis aux divisions nationales ?
- Où sont les 60 Millions de subventions que vous leur avez promis?
- Selon vous, en conférence de presse vous auriez acheté juste pour les phases finales de la coupe du monde des U-20 200.000 euros de maillots c'est-à-dire plus de 2 Milliards de francs et que vous attendriez la subvention FIFA pour vous faire rembourser. Quelle aberration.
- vous êtes incapable d'achever les travaux du GOAL III (Hôtel du syli) qui est à 80% réalisé; selon votre entourage, vous redoutez qu'il ne fasse concurrence à votre centre privé de yorokoguia où vous avez l'intention d'interner les équipes nationales moyennant paiement.
- Après vous être engagé pour un bail de 33ans, vous êtes incapable de rendre opérationnel le stade de NONGO ;
- A presque un an de votre nomination à la tête du COCAN, vous n'avez tenu que 2 réunionsde prises de contact ;
- Le COCAN que vous dirigez depuis un an est toujours sans bureau ;
- La maison du football que j'ai fait construire pour la jeunesse, est transformée en camp militaires /vigiles et un lieu de travail de votre entreprise de jeux, de pari sportif Guinée Games, dont certains cadres (vos soit disant conseillers) sont pris en charge par le budget de la Fédération à travers une décision que vous avez prise à cet effet. C'est cela la mal-gouvernance.
- Le COCAN n'a toujours aucune visibilité, et tant que vous serez à sa tête, il en sera ainsi jusqu'en ...2023 ;
- Vous manquez cruellement d'initiatives et de leadership ;
- Après la présentation d'une petite partie du tableau sombre de ce qu'est devenu notre sport roi sous votre "conduite éclairée", au grand dam de notre jeunesse, et pour faire la diversion, vous sortez de vos recettes, votre **JOCKER : LES AUDITS D'ANTONIO.**

J'ose espérer seulement que ces fameux audits nous édifierons sur les 500 Millions que vous devez à la Fédération Guinéenne de Football depuis 2012 à travers le contrat de sponsoring de Guinée Games portant sur 1.200 .000 000 GNF dont vous n'avez payé que 700 Millions ; et plus de 3 Milliard que vous devez toujours à la Fédération Guinéenne de Football au titre du

contrat de gestion dont est bénéficiaire votre société SAM-GBM depuis 2014 sur le stade annexe du 28 septembre dont la valeur est de 250.000 000 GNF/ trimestre. De sa signature à nos jours vous n'avez réglé qu'une seule échéance trimestrielle. C'est notamment sur ces dettes que vous devez des explications. En attendant que, si vous me faites le bonheur de participer à un débat public entre nous autour votre rapport illégal, je vous démontrerai en face, et en présence de vos copains d'auditeurs, les défaillances de votre gestion calamiteuse.

Monsieur Souaré, vous touchez à tout ; vous êtes dans tout ; vous voulez tout pour vous tout seul par égoïsme ; vous ne laissez rien aux autres, et finalement vous n'avez rien en main. Rien ne vous réussira tant que vous ne comprendrez pas que vous n'êtes pas seul et que les autres aussi ont le droit d'exister. Vous ne pouvez pas continuer à gagner sur tous vos bienfaiteurs, dans la trahison. L'ingratitude se paie ici-bas. Vous faites de la méchanceté et du cynisme froid votre denrée quotidienne. Le BON DIEU vous jugera. Vous vous plaisez à marcher sur le cadavre d'innocentes personnes, pour vous faire de la place au soleil, parce que vous vous estimez "TRES FORT" aujourd'hui. ALLAH ne dort pas.

En attendant, j'attends de recevoir de vous enfin, ma copie de ce fameux rapport et le courrier de la FIFA m'incriminant, vous demandant de me poursuivre en justice selon vos dires au point de presse du vendredi 13, pour que je puisse préparer ma défense.

Défense de ma gestion que j'assurerai sur les faits réels, non de calomnies et de diffamation (votre jeu favori) devant n'importe quelle Juridiction conformément aux statuts de la FIFA, de la CAF et de la FGF.

Monsieur SQUARE, vous avez aussi dit au cours du point de presse que sur instruction de Madame la Secrétaire Générale de la FIFA vous auriez saisi la justice à travers des avocats et que les convocations seront reçues le lundi 16 ; peut-être pour tenter d'empêcher la tenue de l'audience du 24 courant au TAS à Lausanne ; Audience au cours de laquelle vous êtes attendu pour fournir des explications sur vos pratiques de corruption dans les milieux sportifs et les innombrables irrégularités qui ont permis de vous hisser au sommet de notre football. Cher Antonio, aucune diversion n'empêchera la tenue de cette audience au TAS INCHALLAH ; vous pouvez ne pas y aller c'est votre droit et vous faire représenter par votre avocate marseillaise.

Tout comme vous avez refusé de payer vos frais d'arbitrage au TAS que j'ai dû régler en votre lieu et place par "amitié".

Vous vous êtes également opposé à la présence à Lausanne de la trentaine de témoins que j'ai demandé à faire venir devant le juge, naturellement à mes frais, avec des preuves pour qu'ils expliquent comment ces 2 assemblées générales extraordinaires qui vous ont porté à la tête de la FGF se sont déroulées. Je vous réprecise comme vous le savez que tous ces témoins dont vous vous êtes opposé à la comparution pour que jaillisse la vérité sont très bien connus de vous, étant des Présidents et Secrétaires Généraux de clubs de ligue1, ligue régionale, ligue2 et de division nationale. Le motif invoqué est que leur témoignage n'a pas été signalé dans le

mémoire d'appel au début de la procédure. Comme vous avez beaucoup de choses à cacher au juge, ça se comprend.

Pour en revenir à "votre audit " la période concernée 2013, 2014 et 2015 avait déjà fait l'objet d'un audit statutaire du Cabinet Lombonna. Les états financiers présentés par la commission finances ont été approuvés par le Comité Exécutif dont presque tous les membres sont avec vous aujourd'hui ; et adoptés par les membres statutaires de l'assemblée générale électorale du 14 Août 2015 avec un vote de 119/121 voix (comme l'atteste le PV de l'assemblée signé du secrétaire général à la page 13). Vous étiez présent à cette Assemblée Générale en tant qu'un des 2 représentants du HOROYA. Les dits états financiers, envoyés à la FIFA ont été validés par son acceptation de la mise à disposition des fonds de son programme d'assistance financière à travers un courrier qu'elle a envoyé le 25 Janvier 2016 signé de son Secrétaire Général d'alors Markus Kattner. L'échéancier de décaissement a permis au comité de normalisation d'avoir des ressources pour supporter ses activités. Contrairement à vos déclarations mensongères, le comité de normalisation a bel et bien bénéficié de l'assistance financière de la FIFA. Mais comme la plupart de ses membres ont été propulsés par vous avec la complicité de qui vous savez moyennant espèces sonnantes et trébuchantes, leur gestion plus récente (2016) n'a pas été concernée par votre audit. Parce que là il s'agit de vos hommes, donc de vous personnellement. Deux poids deux mesures.

Avant de passer au vote des états financiers de la période 2013-2014 - 2015, vous avez été le 1^{er} à vous lever et les acclamer. Je vous tiendrai copie sur demande des images vidéo que je détiens encore. Qu'est qui sait passer entre temps pour que la situation financière que vous-même avez qualifiée d'excellente en 2015, soit "désastreuse" dès que vous arrivez aux affaires?

Votre trophée de guerre concernant les 834 800 euros de MTN sont bien mentionnés dans les rapports financiers (page 7) et le PV (page 10). Conformément à nos statuts, les rapports financiers ont été distribués aux membres statutaires 10 jours avant le congrès. Un large commentaire en a été fait devant l'auditoire en présence des médias. Vous étiez en première ligne.

Les rapports financiers utilisés lors de l'Assemblée Générale Elective d'Août 2015 et le PV rédigé par votre Secrétaire Général, que vous détenez en font foi. Si vous avez depuis, déchirez les feuilles pour mettre des cacahouètes dedans je peux toujours vous en tenir copie.

C'est simplement de la mauvaise de la foi. Si non vous êtes mieux renseigné que quiconque sur ce montant et son utilisation. A l'époque nous étions tout le temps ensemble.

Pour votre gouverne, je peux toujours rafraichir votre mémoire en attendant qu'au besoin, j'espère lors de cette séance d'éclaircissements sur pièces, en présence de vos amis auditeurs de l'immeuble KINDIA 3^{ème} étage que je vous remette toutes les pièces y afférentes. si vous les avez dissimilées à dessein à la FGF.

Pour la petite histoire, après avoir déposé la lettre de garantie du Premier Ministre au siège de la CAF au Caire pour notre candidature à l'organisation de la CAN, un Comité préparatoire de la candidature a été désigné par le Premier Ministre Mohamed Saïd FOFANA, avec à sa tête un Ministre d'Etat encore en fonction, le Ministre en charge des sports 1^{er} vice-président et d'autres Ministres et les représentants de tous les départements concernés.

Toutes les décisions se prenaient au niveau de ce comité élargi, dont le choix du cabinet spécialisé pour le montage des dossiers de candidature sur 3 propositions reçues. Le département des sports représentant l'Etat, qui avait la charge d'acquitter les honoraires n'ayant pas prévu ce chapitre sur sa ligne budgétaire a été autorisé en conseil interministériel de trouver des sponsors, épaulés par certains autres collègues du gouvernement. Ils sont encore tous en fonction. Ce sont eux qui se sont battu dans un délai record, avec efficacité et patriotisme pour entreprendre plusieurs sociétés privées, jusqu'à obtenir l'accord formel de MTN. Le DG de l'entreprise a été introduit au Premier Ministre par les ministres concernés, le 4 Décembre 2013, qui a fait la demande de soutien au nom du gouvernement.

La procédure retenue a été que le département de tutelle de MTN aussi fasse la demande écrite, au bénéfice du département des sports. L'entreprise ayant déclaré qu'elle ne pouvait pas officiellement sponsoriser l'Etat, la Fédération Guinéenne a été utilisé pour recevoir les fonds et le reversé immédiatement au cabinet d'experts, naturellement, sous le contrôle du Comité préparatoire à la candidature. Toutes les pièces sont disponibles au niveau des différents départements ministériels, à la FGF et bien sûr avec moi.

Le dossier a été déposé dans un délai réduit de 3 mois au lieu de 6 à la CAF. Les experts ont présentés le dossier en septembre 2014 à Addis-Abeba et l'ont défendu avec professionnalisme devant le comité exécutif de la Confédération Africaine de Football en présence de 4 Ministres guinéens. Ce qui nous a permis d'être retenu pour l'organisation de la CAN 2023.

C'est le lieu de remercier une fois encore tous ses acteurs qui se battent avec engagement, dévouement et efficacité pour la cause nationale, et qui s'effacent dès que les résultats sont là. Malheureusement, au moment de récolter les médailles, généralement ce sont ceux qui n'ont rien foutus qui s'en accaparent parce que simplement ils sont capables de "prouesses" que de véritables hommes, ne peuvent réaliser.

Monsieur Mamadou Antonio, je vous signale que l'article 59 : obligations relatives à la résolution des litiges : des statuts de la FIFA, adoptés le 26 Février 2016 à Zurich stipulent :

1. Les confédérations, les associations membres et les ligues s'engagent à reconnaître le TAS comme instance juridictionnelle indépendante.

Ils s'engagent à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que leurs membres ainsi que leurs joueurs et officiels se soumettent à l'arbitrage du TAS. Les mêmes dispositions s'appliquent aux agents organisateurs de matches licenciés et aux intermédiaires.

2. Tout recours devant un tribunal ordinaire est interdit, sauf s'il est spécifiquement prévu par les règlements de la FIFA. Tout recours devant un tribunal ordinaire est également interdit pour tout type de mesures provisionnelles.....3.

Aussi, les statuts de la Fédération Guinéenne de Football que vous avez fait adopter le 28 Décembre 2016 par des méthodes dont "seul vous avez le secret", ensuite falsifiés le 28 Février 2017, objet du litige devant le TAS (que j'appelle "statuts ANTONIO") disposent :

Article 63 : Arbitrage

1. En cas de litige au sein de la Fédération Guinéenne de Football ou en cas de litige concernant les ligues, les membres des ligues, les clubs, les membres des clubs, les joueurs, les officiels et autres membres de la Fédération Guinéenne de Football, il est interdit de recourir à des tribunaux ordinaires dans la mesure où la réglementation de la FIFA, les présents statuts ainsi que des dispositions juridiques ne prévoient pas ni ne stipulent expressément la saisie de tribunaux ordinaires.....2.....3

Comme vous le constatez Monsieur Souaré, ni la FIFA, ni la CAF, ni la Fédération Guinéenne de Football, conformément aux dispositions statutaires ne permettent la saisie des tribunaux ordinaires. C'est ce qui a fait que moi-même je ne me suis pas adressé aux tribunaux locaux ordinaires pour m'élever contre vos magouilles d'un autre âge, quand j'ai été victime de vous au grand jour récemment.

Toujours à votre point de presse du vendredi 13, vous avez soutenu qu'avant de "prendre "la Fédération Guinéenne de Football votre slogan a été « nous allons faire tout pour un football sain » ; je vous y encourage fortement, en vous demandant de vous présenter au comité d'éthique de la FIFA, et déclarer que vous êtes actionnaire unique de d'entreprise de pari sportif en relation avec le football "GUINEE GAMES S.A.R.L" et membre du Conseil d'Administration de la loterie nationale de Guinée (LONAGUI SAU) ; ce qui constitue, à n'en pas douter une violation des principes d'intégrité des matches et compétitions définis par l'article 25 du Code d'Ethique de la FIFA.

En le faisant, vous aurez aidé le football mondial à se porter mieux.

Monsieur Mamadou Antonio, le jour de votre prétendue élection, vous avez déclaré "je suis venu pour tuer l'amateurisme dans le football"; au vu de vos piètres résultats et vos capacités managériales très limitées, je peux vous affirmer sans risque de me tromper que C'EST L'AMATEURISME QUI VA VOUS EXTERMINER.

Veillez recevoir mes salutations sportives.

Ampliations :

FIFA

CAF

MSCPH

Conakry le 15 Octobre 2017

Salifou CAMARA

PDG DISTRIGUI SA

